**AVIS À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**(SERVICES DE CONSULTANTS)**

[*SÃO TOMÉ ET PRÍNCIPE*]

[*PROJET D’APPUI AU DÉVELLOPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES[[1]](#footnote-2)*]

[*SECTEUR DE L’EDUCATION*]

Référence de l’accord de financement : 2 100 150 007 073 Prêt FAD

N° d’Identification du Projet : 00/T/PADRHU/FAD

Le Gouvernement de São Tomé et Príncipe *a obtenu* un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d’Appui au Développement des Ressources Humaines, et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de Consultants pour prestations des Services d’*Audit des Comptes du Projet exercices 2011,2012 et et du Fonds de l’Emploi et de la Formation (FFE)[[2]](#footnote-3)*].

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent des prestations pour formuler une opinion professionnelle sur la situation administrative, comptable et financière du Projet et sur l’état des recettes et dépenses couvrant l’ensemble de la période d’exécution 2011 et 2012 des activités de Projet.

Par rapport au Fonds de Formation Professionnelle et emploi, FFE, ce Fonds a but de financer l’observatoire de la formation professionnelle et de l’emploi, l’organisation de formation qualifiante pour répondre à des besoins spécifiques, l’insertion des diplômes grâce à des approches plus innovantes entre autres.

Le Projet PADRHU*]* invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu’ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d’éligibilité, l’établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « ***Règles et Procédures pour l’utilisation des Consultants »*** de la Banque Africaine de Développement, édition mai 2009, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l’adresse : <http://www.afdb.org>. L’intérêt manifesté par un consultant n’implique aucune obligation de la part de l’Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux suivantes :

Projet d’Appui au Développement des Ressources Humaines, représenté par

Mme Maria Fernanda Pontífice de Jesus Bonfim

B.P. nº 843, Largo das Alfândegas – São Tomé, São Tomé et Príncipe

E-mail: [padrhu1@yahoo.com.br](mailto:padrhu1@yahoo.com.br)

Tél: 00 239 222 52 66/ 222 73 33; Fax: 00 239 222 73 33

Heures de Bureau; 07H30 au 12H00 et 14H00 au 16H30.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 30 décembre 2011 à 16H00 et porter expressément la mention PROJET D’APPUI AU DÉVELLOPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES PADRHU«

1. S’il y a lieu, dans certains cas, il peut ne pas y avoir de projet, mais seulement un service de consultant spécifique [↑](#footnote-ref-2)
2. Insérer le titre des services requis [↑](#footnote-ref-3)